

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SOFIOUEST

GOUVERNANCE ET ENGAGEMENTS INTERNES

✧ **SOFIOUEST s'est dotée d'une gouvernance spécifique pour traiter des sujets ESG X Impact, avec un sujet environnemental au cœur des préoccupations :**

- **Une Secrétaire générale référente ESG interne** chargée de piloter le déploiement de la politique ESG x Impact
- **Une équipe d'investissement mobilisée** dans le déploiement de la politique ESG x Impact sur l'ensemble du portefeuille
- **Un Comité ESG X Impact** composé d'Administrateurs et d'experts de son écosystème.
- **Un appui d'experts externes** pour les Due Diligence et le suivi des participations sur le plan environnemental, aux côtés des autres sujets ESG :
 1. Elodie NOCQUET, conseillère ESG X Impact de l'équipe et des participations
 2. Ethifinance, pour la notation annuelle de la performance environnementale des participations et la comparaison avec un benchmark de pairs, dans le cadre d'une notation plus globale qui inclut également les dimensions sociales et de gouvernance.

✧ **SOFIOUEST a plusieurs engagements internes sur le plan environnemental**

- SOFIOUEST réalise **une notation annuelle de sa performance environnementale** avec Ethifinance, sur le même modèle que ce qui est réalisé pour les participations.
- **Un bilan des émissions carbone de l'équipe SOFIOUEST et un bilan estimatif des émissions carbone des investissements** est réalisé une fois tous les deux ans. Cela favorise la mise en place d'actions de réduction en interne (par exemple : règles sur les déplacements, engagement auprès des fournisseurs), et, pour le portefeuille, l'identification des investissements les plus émetteurs.
- Sofiouest organise **la formation régulière des équipes et des membres de la gouvernance** sur les sujets environnementaux avec plusieurs ateliers mis en place à date :
 1. Des ateliers de sensibilisation (par ex : Fresque du Climat, projet avec « The Week »)
 2. Des ateliers appliqués à la stratégie d'investissement (par ex : atelier sur les nouveaux modèles contributifs avec l'Institut des Futurs Souhaitables, formation sur les réglementations et les outils de décarbonation pour le portefeuille avec I CARE, etc.)

STRATEGIE DE PORTEFEUILLE

✧ L'engagement environnemental de SOFIOUEST se traduit par la construction d'un portefeuille qui répond aux enjeux de transition environnementale au sein des différentes classes d'actif :

- Sur les investissements en innovation et capital développement, trois approches se complètent :
 1. **Une stratégie d'exclusion**, avec une liste restrictive sur le plan environnemental, pour éviter les dossiers aux impacts les plus négatifs ou controversés.
 2. **Une recherche proactive d'entreprises « durables »** : dans le cadre de la stratégie autour de l'Entreprise Humaniste, SOFIOUEST cible des entreprises engagées à s'inscrire dans une trajectoire de soutenabilité et porte un intérêt particulier aux entreprises qui apportent des solutions aux défis environnementaux (par ex : investissement récent dans BH TECHNOLOGIES, société active dans la gestion durable des déchets et les économies d'énergie sur l'éclairage)
 3. **Un accompagnement sur la trajectoire de transition de toutes les entreprises**, avec une adaptation au contexte de chacune (par ex : niveau de maturité et perspectives de croissance) et une approche particulièrement active sur les investissements les plus émissifs.
 - SOFIOUEST incite fortement les entreprises à adopter une démarche carbone qui passe par la mesure régulière des émissions et la mise en place de plans de réduction de ces émissions. L'équipe propose aux entreprises des accompagnements individuels et constitue progressivement des ressources et partenariats (par ex : SAMI), disponibles pour toutes les entreprises.
 - A l'échelle du portefeuille de SOFIOUEST, l'équipe suit annuellement le pourcentage d'entreprises qui disposent d'une démarche carbone active et se fixe un objectif annuel à ce sujet, en lien avec le Comité ESG x Impact.
- Sur les investissements en immobilier :
 1. Sur l'origination des investissements, l'objectif est de disposer d'investissements qui respectent des critères environnementaux élevés, relatifs à la taxonomie verte européenne, et/ ou en lien avec des labels exigeants (par ex : niveau Very Good ou Excellent du label Breeam)
 2. A partir de 2025, Sofiouest mettra progressivement en place un suivi de la performance énergétique de ces investissements immobiliers.

✧ SOFIOUEST s'engage également à rendre compte de sa performance environnementale, en cohérence avec les standards qui émergent :

- Au sein du rapport annuel ESG x Impact, la performance environnementale de SOFIOUEST et du portefeuille est systématiquement analysée.

- Une cartographie du portefeuille sur le niveau d'avancement de la démarche carbone sera proposée dans le rapport annuel de l'année 2024 et des années suivantes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

✧ **SOFIOUEST dispose de processus préinvestissement permettant de s'assurer que l'enjeu environnemental est pris en compte dans la sélection et de l'analyse des dossiers d'investissement :**

- **Au moment de l'origination des dossiers**, recherche proactive d'investissements favorables à la transition environnementale et exclusion des investissements considérés comme non durables (en référence à la liste d'exclusion, notamment)
- **Diligences ESG externes sur le projet d'investissement**, au regard du référentiel Entreprise Humaniste, incluant un volet environnemental approfondi, selon les sujets les plus matériels (par ex : déchets, carbone, pollution, métaux rares, etc.). Si le dossier comporte des enjeux critiques sur le plan environnemental ou d'autres dimensions ESG, ce niveau de risque est signalé avec un système de drapeaux (orange ou rouge, selon la gravité du risque).
- **Préparation d'une feuille de route** Entreprise Humaniste avec les dirigeants, incluant les enjeux environnementaux (par ex : mise en place d'un bilan carbone, organisation d'ateliers de sensibilisation pour les salariés, etc.)
- **Depuis 2023, inclusion de clauses ESG** dans la documentation juridique dont deux engagements spécifiques à la démarche carbone :
 1. Réaliser un bilan carbone dans les 12 mois suivant l'investissement puis au minimum une fois tous les deux ans.
 2. Mettre au point un plan d'actions associé à des objectifs de réduction des émissions de GES spécifiques

✧ **Après l'investissement, l'équipe accompagne activement l'entreprise dans une démarche de progrès continu :**

- **Accompagnement sur la feuille de route environnementale** au travers d'ateliers dédiés à l'entreprise et de webinaires communs au portefeuille (par ex : webinaire de présentation des enjeux climat & carbone avec SAMI).
- **Suivi de la feuille de route environnementale** au sein des instances de gouvernance
- **En partenariat avec l'agence de notation ETHIFINANCE, notation annuelle de la performance environnementale des entreprises et du portefeuille** et benchmarking avec un panel de sociétés comparables
- **À la sortie** : mise en avant du profil de durabilité du métier de l'entreprise et de la performance environnementale dans la documentation liée à la sortie.
